



CES

CONFÉDÉRATION
EUROPÉENNE
DES SYNDICATS

NEWSLETTER

N° 1
juin-juillet 2005



Cher(e)s collègues,

Je suis heureux de vous présenter la première newsletter de la CES qui devrait être publiée tous les deux mois.

Il nous est apparu important d'avoir un outil de communication régulier présentant nos activités, nos décisions et le contexte dans lequel nous évoluons.

Cette newsletter a donc pour objectifs de:

- faire le point sur l'actualité européenne sociale et sur nos réactions par rapport à celle-ci,
- récapituler l'agenda de la CES (comités exécutifs, événements divers : conférences, manifestation, etc.),
- informer sur les dossiers en cours concernant le dialogue social et tout ce que recouvre la stratégie de Lisbonne,
- développer d'autres rubriques comme un dossier concernant un sujet spécifique (ce mois-ci le dossier porte sur le modèle danois) ; une partie consacrée à la communication (presse, publications) ; une interview.

La rentrée de septembre sera marquée par une actualité sociale importante. En effet, la Présidence britannique a récemment décidé d'organiser un Conseil européen informel sur la « durabilité du modèle social européen » qui devrait se tenir en octobre prochain. Le mouvement syndical européen doit saisir cette occasion pour revendiquer le modèle social européen qu'il veut pour l'ensemble des citoyens.

Lors de l'Université d'été que nous avons tenue début juillet à Florence, les dirigeants syndicaux ont tous souligné les problèmes économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés en Europe actuellement. C'est pourquoi, ce Conseil européen est un défi pour nous : nous devons faire notre possible pour être entendus et en même temps répondre aux préoccupations des travailleurs.

La CES se tient prête pour cette échéance.

John Monks
Secrétaire général

SOMMAIRE

● Éditorial	p.1	
● <u>Actualité européenne</u>	p.2-3	
● <u>Actualité syndicale</u>	p.4	
● <u>Stratégie de Lisbonne</u>	p.5	
● <u>Dialogue social</u>	p.6	
● <u>Dossier: Le modèle social danois</u>	p.7	
● <u>Agenda</u>	p.8	
● <u>Communication</u>	p.9	

CES

(Confédération européenne des syndicats)

Boulevard du Roi Albert II, 5
B-1210 Bruxelles (Belgique)

Téléphone: +32 (0)2 224 04 11 Fax: +32 (0)2 224 04 54

E-mail: media@etuc.org

[Page précédente ««](#)

Actualité européenne

Directive temps de travail : conclusions du Conseil

Le Conseil « Emploi et politique sociale » des 2 et 3 juin 2005 n'a pas approuvé la résolution sur la [réforme de la directive sur le temps de travail votée par le Parlement européen](#) en mai dernier. La CES critique cette opposition constituée par une minorité de blocage composée, entre autres, par le Royaume Uni et l'Allemagne. La CES désapprouve également l'attitude de la Commission qui n'a pas suivi le compromis obtenu au Parlement lors de sa [proposition révisée](#) au Conseil. La CES estime que cette attitude représente un affaiblissement des droits des travailleurs et est en décalage avec la nécessité de redonner la confiance dans l'Europe aux citoyens européens.



[Communiqué de presse de la CES sur les conclusions du Conseil](#)



[Conclusions du Conseil « Emploi et politique sociale »](#)

Perspectives financières 2007-2013 : la position du Parlement européen

Lors de la session plénière du 8 juin, le Parlement européen a adopté un rapport sur les perspectives financières 2007-2013. Ce rapport, préparé par le député allemand R. Böge du Parti populaire européen (PPE), sera la base pour la négociation avec le Conseil lors des débats sur les budgets annuels. Le rapport est proche de la proposition de la Commission faite en 2004, mais il accordera plus de financement aux politiques de citoyenneté active et de sécurité et justice.



[Rapport du Parlement européen sur les perspectives financières 2007-2013](#)

[Prise de position de la CES après la proposition de la Commission](#)

Traité constitutionnel : après les référenda

Lors du Comité exécutif des 14 et 15 juin 2005, la CES a analysé en profondeur les raisons qui ont poussé les peuples français et néerlandais à voter contre la ratification du traité constitutionnel.

Le Comité exécutif a adopté une déclaration sur le futur de l'intégration européenne en demandant aux décideurs européens d'agir de manière responsable vis-à-vis du processus de ratification du Traité.

Les craintes d'une Europe néolibérale et d'une précarisation continue de l'emploi ont été parmi les raisons du rejet du Traité. Tout en confirmant le soutien au texte actuel de la Constitution, la CES demande aux gouvernements des pays membres de restaurer la confiance dans l'intégration européenne en promouvant un développement économique qui ne porte pas préjudice à la cohésion sociale communautaire. Afin de gagner le défi de la mondialisation, l'Europe doit intégrer la dimension sociale dans toutes ses politiques en comprenant un programme clair d'investissement dans la recherche et l'innovation. Le Comité exécutif demande une action urgente capable de répondre concrètement aux besoins des travailleurs et de soutenir le processus de consolidation et élargissement de l'Union.



[Déclaration sur le futur de l'intégration européenne](#)

[Page précédente ««](#)

Conseil européen des 16-17 juin 2005

L'échec du sommet européen des 16 et 17 juin exprime la crise profonde dans laquelle se trouve actuellement l'Union. L'impossibilité d'arriver à un accord sur les perspectives financières 2007-2013 s'ajoute au rejet de la Constitution par deux pays fondateurs et au constat du non respect des objectifs de Lisbonne. La crise est liée à la différence de perspectives sur le futur de l'intégration européenne entre ceux qui veulent une Union politique et sociale, et ceux qui souhaitent simplement une zone de libre échange. La CES demande et soutient l'ouverture d'un grand débat sur le futur de l'Union européenne et s'oppose à toute sorte de repli nationaliste.



[Communiqué de presse de la CES sur le Conseil européen](#)



[Communiqué de presse de la Présidence Luxembourgeoise](#)

Le discours de Tony Blair au Parlement européen

Le Premier ministre a présenté sa vision devant le Parlement européen le 23 juin. Il s'est lui-même présenté comme un Européen passionné, reconnaissant l'importance de l'Europe sociale et attaquant ceux qui le critiquent en l'accusant de démanteler l'Union politique, qualifiant ceux-ci de personnes cherchant à étouffer le débat ou à empêcher les changements et la modernisation. La CES salue ce changement de ton qui offre des perspectives d'avenir, et reconnaît que l'euro-scepticisme ne contribuera pas à faire avancer l'Europe. Il se peut que cette nouvelle situation soit le seul résultat positif des référenda: alors que les craintes concernant le rythme des changements et les effets de la mondialisation sont très répandues, le soutien populaire en faveur d'un changement pour l'Europe, en vue de donner aux citoyens confiance en l'avenir ne peut être obtenu que par la proposition d'un modèle social européen solide, qui formera la base d'un nouveau consensus européen. Toutefois, le gouvernement britannique contribue à donner une image négative en bloquant de nouvelles mesures sociales (par exemple, la possibilité de dérogation concernant la directive sur le temps de travail et la proposition de directive sur les travailleurs intérimaires) et en apportant de façon manifeste un soutien sans réserve à la proposition de directive sur les services. La CES invite par conséquent la Présidence britannique à lancer un grand débat sur le modèle social européen, et rappelle que cet équilibre entre économie dynamique et protection sociale a été le moteur du succès de l'Europe dans le passé, et peut l'être également dans l'avenir.



[Discours de M. Le Premier ministre T. Blair au PE](#)



[Les priorités de la Présidence britannique](#)

REACH : consensus sur les nouvelles orientations

Le [Conseil Environnement](#) est parvenu, le 24 juin dernier, à un consensus sur le renforcement de REACH en adoptant un accord de principe sur le champ d'application de l'autorisation et sur la recherche de solutions alternatives pour le remplacement des substances dangereuses. En outre, la future Agence européenne des produits chimiques devra établir une liste des substances pour lesquelles une autorisation sera nécessaire. L'adoption de l'avis en première lecture du PE étant attendue pour le début de l'automne, le consensus au Conseil ouvre la possibilité de parvenir à un accord politique avant la fin de la Présidence britannique.



[La position de la CES sur REACH](#)

Les Luxembourgeois disent oui à la Constitution européenne

Lors du [référendum](#) du 10 juillet 2005 les électeurs luxembourgeois ont voté en faveur de la Constitution, avec une majorité de 56,52%. Grâce à ce vote, le Grand Duché du Luxembourg est le 13^{ème} Etat membre de l'Union européenne à ratifier le texte constitutionnel.

[Page précédente ««](#)

Actualité syndicale

Le Comité exécutif de la CES des 14 et 15 juin 2005

Le Comité exécutif s'est réuni les 14 et 15 juin 2005. En raison de la conjoncture politique et économique européenne actuelle, l'ordre du jour était très dense. L'analyse du vote négatif en France et aux Pays Bas dans le cadre de la ratification du traité Constitutionnel a été au centre des travaux du Comité. A ce propos une [déclaration](#) a été adoptée par une forte majorité des participants. A la veille du Conseil européen, la CES a demandé aux décideurs européens de s'engager à restaurer la confiance en l'Europe, en promouvant une véritable politique de cohésion sociale. En ce qui concerne le [dialogue social](#), le comité a adopté les orientations à suivre dans la négociation avec les employeurs et une prise de position sur les restructurations et l'emploi. La révision de la [stratégie de l'UE en faveur du développement durable](#) et la contribution vis-à-vis du [livre vert sur les changements démographiques](#) ont été aussi au centre du débat. Deux documents ont ainsi été adoptés.



[Résolution de la CES « Restaurer la confiance en l'Europe »](#)

Présentation du Mémorandum syndical à la Présidence britannique

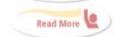
John Monks, Candido Mendez (Président de la CES) et une délégation de dirigeants de la CES ont rencontré le 28 juin 2005 le premier ministre Tony Blair pour lui présenter le « mémorandum » syndical : liste des priorités syndicales adressées à la présidence britannique de l'UE.

Le semestre de la présidence britannique vient de commencer dans un contexte difficile pour l'intégration communautaire, caractérisée par une crise aux niveaux économique, politique et budgétaire. La CES est convaincue que le seul moyen pour relancer ce processus est d'améliorer la dimension sociale de l'Union.

Le mémorandum indique une série de questions importantes sur lesquelles la CES testera le réel engagement de la présidence britannique en faveur d'une Europe sociale annoncé par Tony Blair lors de son discours au PE. Les directives sur le [temps de travail](#), les [travailleurs intérimaires](#) et les [services](#) font partie des priorités des syndicats européens, y compris les dossiers liés au genre, à la stratégie pour le développement durable et à [REACH](#). En ce qui concerne la « meilleure régulation », la CES rappelle le rôle crucial des partenaires sociaux dans les domaines couverts par l'art. 137 TCE, et elle souhaite l'insertion dans le dialogue social européen des questions liées au défi démographique et aux restructurations.



[Le rencontre avec la Présidence britannique de l'Union européenne](#)



[Le « mémorandum syndical »](#)

Université d'été de la CES – 1&2 juillet 2005 - Florence

Les 1 et 2 juillet, la Confédération européenne des syndicats (CES) a organisé une [Université d'été à Florence](#) réunissant les principaux dirigeants syndicaux européens. L'objectif de cette réunion de haut niveau était de discuter et de réfléchir sur l'actualité et l'avenir du mouvement syndical européen. Trois grands thèmes ont été abordés : l'organisation syndicale dans un monde en mutation ; la démographie, la cohésion sociale et le futur des états providence ; les restructurations et les délocalisations.

Tous ces sujets constituent des défis majeurs auxquels doivent faire face les syndicats européens. L'annonce par la Présidence britannique de convoquer un Conseil européen sur le modèle social européen à l'automne sera l'occasion pour la CES de réaffirmer ses positions sur le modèles social qu'elle revendique pour les travailleurs européens.

[Page précédente ««](#)

Stratégie de Lisbonne

Il est temps d'investir dans la reprise

Le Comité exécutif de la CES a invité les dirigeants de l'Union européenne à prendre des mesures fortes en vue de rétablir la confiance dans les économies affaiblies d'Europe.

Dans une [résolution](#) adoptée les 14 et 15 juin, le Comité a souligné que le renforcement de l'Europe sociale constituerait une contribution essentielle à la création de croissance et de productivité. Il pressait instamment le Conseil européen de lancer une nouvelle Initiative européenne pour la croissance, engageant les États membres à élaborer des plans nationaux de reprise et à investir 3% de leur PIB dans les domaines prioritaires soulignés par l'Agenda de Lisbonne, tels que la recherche, l'éducation et la formation, les politiques actives concernant le marché du travail, le logement social, les technologies propres et les énergies renouvelables.

Le rejet du Traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas montre que les travailleurs européens n'accepteront pas une approche de la mondialisation basée sur le « nivellement par le bas », ou sur les tentatives des employeurs visant à réduire les salaires, à étendre les horaires de travail et à accroître l'insécurité, se lançant ainsi dans une compétition avec des pays comme la Chine et l'Inde, et ce sur leur propre terrain. L'Europe doit se diriger dans la direction opposée – en construisant à partir des compétences et de la productivité de sa main-d'œuvre pour être compétitive sur le marché mondial. Si l'Union européenne est sérieuse dans son objectif d'obtenir « des emplois plus nombreux et de meilleure qualité », il est inacceptable qu'un quart des Européens risquant de se retrouver en situation de pauvreté soient des travailleurs.

Plusieurs années de modération salariale ont maintenu l'inflation à un niveau historiquement bas dans l'Union européenne. Mais la pression sur les rémunérations ne fera rien pour provoquer l'augmentation tant attendue de la demande, ni pour favoriser la croissance. La relance de la Stratégie de Lisbonne élaborée par l'Union européenne n'a pas pris en considération cet aspect fondamental.

Le Comité exécutif a appelé à une réponse beaucoup plus sérieuse aux craintes exprimées au sujet des restructurations et des délocalisations. Certains emplois seront peut-être perdus, mais chaque travailleur licencié devrait avoir le droit de bénéficier de conseils, de cours de formation continue, ainsi que d'un soutien personnalisé destiné à l'aider à trouver un nouveau travail. Le Comité s'est également opposé à un abandon des plans nationaux pour l'emploi, et à l'inclusion de la politique pour l'emploi dans le cadre des plans nationaux de réforme. Enfin, il a appelé à ce que l'on mette davantage l'accent sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sur des politiques préservant la vie de famille, afin de permettre en particulier aux femmes de mettre à profit leur potentiel d'emploi.



[La CES et la stratégie de Lisbonne](#)



[Fiche technique sur la Stratégie de Lisbonne](#)

[Page précédente ««](#)

Dialogue social

Comment alléger les souffrances occasionnées par les restructurations

La CES a salué la [Communication sur les restructurations et l'emploi](#), adoptée par la Commission européenne le 31 mars.

Mais lors de sa réunion de juin, le Comité exécutif a convenu de ce qu'il n'allait pas assez loin dans la définition d'une stratégie proactive pour la participation des travailleurs et la gestion des problèmes liés aux restructurations et aux délocalisations. La CES émet également de sérieuses réserves quant à la manière dont la Commission consulte les partenaires sociaux au sujet des restructurations, tout en demandant la révision, depuis si longtemps nécessaire, de la directive sur les comités d'entreprise européens.

Les syndicats ne sont pas opposés aux changements, mais estiment que ceux-ci doivent être justifiés, et gérés d'une manière socialement responsable qui prenne en considération les intérêts des travailleurs, ainsi que ceux des employeurs et des différents acteurs. Les représentants syndicaux doivent également être activement associés à l'anticipation des restructurations, et non uniquement à une réaction à ces restructurations, par une participation régulière aux prises de décisions des entreprises.

L'initiative de la Commission remet les restructurations à l'agenda de l'Union européenne, ce qui est une bonne chose. Elle envoie également un certain nombre de messages positifs et reconnaît le rôle essentiel joué par les partenaires sociaux, à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. La CES a salué la participation des partenaires sociaux à un nouveau [Forum sur les restructurations](#) – qui a tenu sa première réunion le 23 juin – ainsi que la mise en place d'une Task Force interne à la Commission européenne afin de coordonner les activités de différentes DG.

Une autre idée constructive est un meilleur usage des Fonds structurels, du budget affecté à la recherche et au développement, ainsi que d'autres instruments financiers communautaires, afin d'aider à anticiper et à traiter les problèmes.

Toutefois, la Commission se fixe des ambitions modestes. L'objectif de la CES est un taux de chômage zéro lié aux restructurations, par le biais d'un soutien à chaque individu concerné. Cela signifie un meilleur accès à l'apprentissage tout au long de la vie chez toute la main-d'œuvre, afin d'élever le niveau des compétences des personnes et de rendre celles-ci plus aptes à s'adapter. Cet objectif implique aussi des conseils personnalisés, des formations et une activité de placement, avec l'apport d'un soutien social approprié pendant la période de réorientation.



[Dialogue social et relations industrielles](#)

Évaluation à mi-parcours du plan d'égalité entre hommes et femmes 2003-2007

Le congrès de Prague de la CES de 2003 a approuvé un plan d'égalité qui comprenait des dispositions visant à contrôler et à évaluer sa mise en place. Ce plan d'égalité aborde les questions spécifiques d'égalité entre hommes et femmes ainsi qu'une approche intégrée requérant l'inclusion de la dimension de l'égalité entre les sexes dans d'autres politiques.

Il porte sur trois objectifs : il définit les mesures qui devraient aider à réaliser chacun de ces objectifs et il contient des dispositions pour son suivi et son évaluation. Un rapport de mi-parcours doit être soumis au comité exécutif de la CES et un rapport complet d'évaluation sera présenté au prochain congrès de 2007.

A cette intention, la CES a envoyé à tous ses affiliés à remplir avant le 1^{er} octobre. Ce questionnaire s'adresse également à la CES elle-même. Un rapport d'évaluation sera présenté au comité exécutif.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à Sinead Tiernan: stiernan@etuc.org

[Page précédente ««](#)

Dossier

Le modèle social danois

Alors que l'Europe est en train de débattre du chemin à suivre pour réaliser les objectifs bien incertains de croissance économique et de plein emploi, certains évoquent les pays nordiques comme modèles potentiels, et notamment le Danemark. Henning Jørgensen, directeur danois du Département Recherche ([LSE-RFSS](#)), explique pourquoi.

Le Danemark bénéficie du niveau le plus élevé de prospérité économique dans l'Union européenne (recherche effectuée par Gallie & Paugam, 2000), non seulement chez les personnes exerçant un travail, mais aussi chez les personnes privées de travail). Il détient le taux d'emploi le plus élevé de l'Union européenne (près de 80%), et alors que, depuis le début des années 1990, le chômage a augmenté dans des pays comme l'Allemagne, au Danemark celui-ci a chuté à un niveau tout juste situé au-dessus des 5%.

Tout cela ne surprend pas Henning Jørgensen. « Un État-providence universel offre autre chose aux gens que ne le font le système anglo-saxon déréglementé ou la protection stricte des emplois en vigueur en Europe du Sud », explique-t-il, « mais nous devons éviter une transposition sélective. Le modèle dépend d'un facteur important: un système institutionnalisé de coopération entre les acteurs de la société, dans le cadre de l'État-providence. »

La clé de la réussite danoise est le concept de « flexicurité ». « Ce concept signifie une mobilité élevée de la main-d'œuvre, combinée, simultanément, à une politique active en matière de marché du travail et offrant aux gens un réseau solide de sécurité sociale. » Le niveau de protection de l'emploi est le plus faible de l'Union européenne, Royaume-Uni mis à part. « Il n'est pas difficile d'engager puis de licencier les gens au Danemark, » déclare M. Jørgensen. La période moyenne passée dans un emploi est également faible, un tiers des travailleurs changeant d'emploi chaque année. Et pourtant, il n'y a pas de sentiment d'insécurité sur le marché du travail, car le niveau élevé des prestations sociales ainsi que la protection sociale donnent confiance aux gens pour changer d'emploi. « Cela vous donne le sentiment que la société prend soin de vous. »

Les périodes moyennes de chômage sont courtes. Depuis 1994, la politique active du Danemark en matière de marché du travail a donné la priorité à l'éducation et à la formation continue, mises à disposition grâce à un plan d'action personnalisé pour chaque demandeur d'emploi. Le pays investit une part plus importante de son PNB dans cette politique qu'aucun autre pays de l'Union européenne, mais M. Jørgensen affirme que les résultats sont faciles à observer. « Nous investissons dans les personnes, et que vous ayez 49 ans ou 59 ans, vous avez encore la faculté de vous adapter. » Des garderies publiques d'enfants de bonne qualité contribuent également à l'existence d'un taux d'emploi élevé des femmes.

Les employeurs ne paient pas de cotisations sociales, et les prestations sociales sont financées par l'impôt. Cependant, le niveau de la fiscalité n'est pas plus élevé que dans certains autres pays de l'Union européenne, insiste M. Jørgensen. Ce système réussit à produire un effet de redistribution des richesses: « nous avons une société égalitaire ». Il estime que la mobilité de la main-d'œuvre danoise lui a permis de mieux supporter le phénomène des délocalisations que de nombreux autres pays de l'Union européenne. « Nous sommes habitués aux créations et aux suppressions d'emplois. Nous sommes une petite économie ouverte ». Le nombre des emplois nouvellement créés dépasse celui des emplois perdus.

« Ce n'est pas le paradis », relativise Jørgensen. La discrimination ethnique est un problème majeur sur le marché du travail danois, et les immigrés représentent 50% des personnes vivant des prestations sociales.

Le modèle danois pourrait-il fonctionner dans d'autres États membres? Ce ne serait pas facile sans un État-providence universel et une coopération étroite entre les différents acteurs. Cette coopération, tout particulièrement, ne peut pas être construite du jour au lendemain, mais demande des années d'interaction assidue pour établir une confiance mutuelle.

Le Danemark possède une longue tradition d'organisation syndicale: la première convention collective date de 1899, et le taux de syndicalisation y dépasse les 80%. Le rôle des syndicats comme parties prenantes actives au modèle danois est essentiel. Toutefois, M. Jørgensen met en garde contre le danger que les réformes actuellement en cours de discussion ne viennent saper tout cela, affaiblissant le rôle des partenaires sociaux. De manière paradoxale, dit-il, le gouvernement tire de mauvais enseignements des expériences enregistrées au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, et au moment même où tous les yeux se tournent vers le Danemark comme possible exemple pour les autres pays de l'Union européenne, le succès de son modèle de flexicurité se trouve menacé.

[Page précédente ««](#)

Agenda



CES Agenda



Juillet 2005

- | | | | |
|---|--------------|--|--|
| ● | 1-2/07/2005 | Université d'été de haut niveau « Éducation » de la CES et l'ISE/RFSS (Florence, Italie) | Programme de l'université d'été de haut niveau |
| ● | 5-8/07/2005 | Congrès de la CISL (Rome, Italie) | Ordre du jour du Congrès |
| ● | 8-10/07/2005 | Université d'été de la CES (Cracovie, Pologne) | Programme de l'université d'été |



UE Agenda



Juillet 2005

- | | | | |
|---|---------------|--|--|
| ● | 1/07/2005 | Début de la Présidence britannique | Discours de M. le Premier ministre au Parlement européen |
| ● | 4-7/07/2005 | Vote en session plénière du Parlement européen sur Rome II, Progress et le Fonds social européen | Priorités de la Présidence britannique |
| ● | 7-8/07/2005 | Conseil informel « Emploi » (Belfast) | Ordre du jour de la session plénière |
| ● | 10/07/2005 | Référendum au Luxembourg sur la Constitution européenne | Ordre du jour du Conseil |
| ● | 11-12/07/2005 | Conseil informel « Compétitivité » | Site Internet du référendum |
| ● | 12-13/07/2005 | Conférence ministérielle « Éducation » | Ordre du jour |
| ● | 15/07/2005 | Conseil ECOFIN (Bruxelles) | Ordre du jour de la Conférence |
| ● | 18/07/2005 | Conseil « Affaires générales et relations extérieures » (Bruxelles) | Ordre du jour du Conseil |

[Page précédente ««](#)

Communication

La CES dans l'actualité

Une importante tâche, pour la CES, consiste à faire entendre la voix des syndicalistes dans toute l'Europe, par le biais d'une couverture médiatique – notamment en ce qui concerne les thèmes controversés présentant une véritable importance pour les travailleurs européens, comme le temps de travail et les services publics.

Par ses conférences de presse et ses communiqués de presse, son site Internet et ses publications, la CES présente régulièrement son point de vue et ses arguments au nom de ses 60 millions de membres affiliés. Au mois de mai, le vote du Parlement européen sur la directive révisée sur le temps de travail a été la grande affaire du mois en ce qui concerne la CES, et il a bénéficié d'une très large couverture, en particulier au Royaume-Uni, où l'« opt-out » (possibilité de dérogation) tant controversé est appliqué.

La CES a organisé une conférence de presse à Bruxelles le 4 mai, et des articles présentant les réactions et les commentaires des syndicats ont paru dans les journaux *Financial Times*, *Times*, *Guardian Daily Telegraph*, *Scotsman*, *Evening Standard*, *Sun*, et ont été distribués via Press Association et « Bloomberg news services ». Le Secrétaire général John Monks a été interviewé dans l'émission Today de la BBC et dans The World at One, dans le but de faire coïncider ces interviews avec le vote du Parlement européen.

Il y a également eu une large couverture dans les médias français, avec des articles dans *Le Monde*, *Libération*, *Les Echos*, *l'Humanité* et *Le Nouvel Observateur*. France 3 et l'Agence France Presse (AFP) ont fait état de la conférence de presse et du communiqué de presse de la CES. Les publications qui ont relaté cette histoire dans les autres pays incluaient *El Pais* (Espagne), *Le Soir* (Belgique) et *Tageblatt* (Luxembourg). L'intense débat portant sur la Constitution européenne s'est poursuivi en France à l'approche de la fin de la campagne pour le référendum.

Parmi les grands médias d'informations qui ont fait état de la position de la CES, on peut citer *Le Monde*, *l'Humanité*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur*, et *Les Echos*. En Allemagne aussi, la *Süddeutsche Zeitung* a interviewé le Secrétaire général adjoint Reiner Hoffmann. La couverture de la contribution de John Monks lors d'un meeting du Parti socialiste français en faveur du « oui » à Paris a paru dans *Libération*, *Le Figaro* et dans *El Pais* (Espagne), et, à la suite du référendum, *Libération*, *La Tribune*, TF1 et l'AFP ont tous repris la réaction de la CES. Les journaux *Die Zeit* (Allemagne) et *Het Financieele Dagblad* (Pays-Bas) ont également publié de larges interviews avec John Monks.

Stratégie européenne pour l'emploi: évaluation de la contribution des organisations syndicales – Publication du rapport de la CES

La rapport de la CES sur l'évaluation de la contribution des organisation syndicales dans la [Stratégie européenne pour l'emploi](#) (SEE) vient d'être publié. Ce document est le résultat d'un travail d'analyse et de mise en relation des conclusions issues des quatre séminaires organisés sur ce sujet entre février et avril 2005, à la veille de la révision de mi-parcours de la Stratégie européenne pour l'emploi. Le texte analyse en profondeur l'impact de la participation des syndicats de l'Union à 25 sur la conception des PANE (Plans d'actions nationaux pour l'emploi) en soulignant les aspects positifs et les limites de cette démarche. Grâce à la comparaison des différents cas nationaux, le rapport permet de saisir les plusieurs aspects et degrés des initiatives syndicales en matière d'emploi et leur impact sur le dialogue social national. Grâce au résultat de cette analyse, la CES souligne un certain nombre d'exigences pour rendre la SEE plus efficace, notamment après [la récente proposition de la Commission sur des lignes intégrées pour la croissance et l'emploi](#).



[Lire le rapport de la CES](#)

Équipe éditoriale

Éditeur responsable: John Monks

Rédactrice en chef: Patricia Grillo

Rédacteurs: Daniele Mellini, Kate Holman